

DÉPARTEMENT de LOIR-et-CHER

ARRONDISSEMENT
DE ROMORANTIN-LANTHENAY

Canton LA SOLOGNE

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 6

NOMBRE DU COMITE SYNDICAL
PRESENTS : 4

VOTANTS : 6

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL A
VOCATION SCOLAIRE
PIERREFITTE / SOUESMES**

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 JUIN 2023

*L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à 18 heures 30 ;
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à son
siège, sous la présidence de Madame Sandrine LE BIHAN, présidente.*

Date de convocation du Comité syndical : 15 juin 2023

Étaient présents :

Sandrine LE BIHAN, Présidente

Ophélie FERNANDES, Christian DAMAY, Yoann FAUCARD,

Étaient absents excusé ayant donné procuration : *M. Lopes GUALBERTO
donne procuration à M. Christian DAMAY et Mme Marie GARREC donne
procuration à Mme Ophélie FERNANDES*

Madame Ophélie FERNANDES a été nommée secrétaire de séance.

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

DESIGNATION D'UN (E) SECRETAIRE DE SEANCE

02 JAN. 2024

Madame Ophélie FERNANDES a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2023

Madame la Présidente rappelle aux membres du Comité Syndical qu'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion de Comité et elle demande s'il y a des remarques à formuler.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRANSPORT SCOLAIRE 2023 / 2024

Le marché de transport scolaire arrive à terme en juillet 2023, il y a lieu de procéder à la signature d'un nouveau contrat.

Il y a lieu de signer ce-dit contrat avec l'entreprise RGO Mobilités 62-73 avenue d'Orléans 45190 Beaugency pour une durée de 1 an.

-Tarifs journalier 171.00 HT par jour d'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE AU RESTAURANT SCOLAIRE DE SOUESMES 2023 / 2024

Le marché de fourniture de repas au restaurant scolaire de Souesmes arrivant à terme, il y a lieu de procéder à la signature d'un nouveau contrat.

Il y a lieu de signer ce-dit contrat avec l'entreprise CONVIVIO 4 mail de la Papoterie 37170 Chambray les Tours pour une durée de 1 an.

-Tarifs : Maternel 3.38 €, Primaire 3.52 €, Adulte 3.73 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CREATION DE 3 EMPLOIS PERMENENTS À TEMPS NON COMPLET

Madame la Présidente expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de créer 3 postes pour la réorganisation des services à la rentrée scolaire.

- un adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 22.50/35^{ème} à compter du 1^{er} aout 2023,
- un adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 27.50/35^{ème} à compter du 1^{er} août 2023,
- un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelle principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 28.80/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2023,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT À TEMPS NON COMPLET

Madame la Présidente expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de créer 1 poste non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir l'accompagnement des enfants pour le transport scolaire du matin

- Un adjoint technique à temps non complet à raison de 3.75/35^{ème} à compter du 4 septembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M 57

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024.

Il est demandé de bien vouloir approuver le passage du syndicat à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2024 et adopter la nomenclature simplifiée.

DIVERS

L'ordre du jour étant achevé, la réunion se termine à 19h44.

La Présidente
Sandrine LE BIHAN



Le Secrétaire de séance,
Ophélie FERNANDES



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION SCOLAIRE
PIERREFITTE - SOUESMES
Mairie - 41300 SOUESMES

